



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

COMMUNIQUE N° 56 /22/DG/CNPS DU 21 DEC. 2022

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 16/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 DU 14 NOVEMBRE 2022
RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE
(PHOTOCOPIEURS, IMPRIMANTES, SCANNERS) POUR LES SERVICES
CENTRAUX ET EXTERIEURS DE LA CAISSE NATIONALE
DE PREVOYANCE SOCIALE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 16/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 14 novembre 2022 relatif à la fourniture du matériel informatique (photocopieurs, imprimantes, scanners) pour les services centraux et extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale en procédure d'urgence, se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	REPRO-SERVICE BP 1470 Garoua	53 935 000	45 jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage porte 903, de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification du Marché considéré.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Yaoundé le 21 DEC. 2022

Ampliations

- PCA
- CIPM-AG.SPI
- DECT
- DAG
- DFC
- SM
- Affichage
- Archives/Chrono



Signature in red ink



DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES/SOUS-DIRECTION DES MOYENS GENERAUX/SERVICE DES MARCHES

DECISION N° 1625 /22/DG/CNPS DU 21 DEC. 2022

portant attribution du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 16/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 14 novembre 2022 relatif à la fourniture du matériel informatique (photocopieurs, imprimantes, scanners) pour les services centraux et extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en procédure d'urgence.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU le Traité révisé de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n°2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU la Résolution n° 37/2022/PCA du 05 août 2022 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale du Cameroun (CNPS);
- VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 16/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 14 novembre 2022 ;
- VU le Rapport de la sous-commission d'analyse des offres administratives, techniques et financière ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Approvisionnements Généraux, des Services et Prestations intellectuelles, en sa session du 13 décembre 2022.

DECIDE :

Article 1^{er}. – Le soumissionnaire REPRO-SERVICE BP. : 1470 Garoua est déclaré adjudicataire du Marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 16/AONO/CNPS/DG/CIPM-AG.SPI/22 du 14 novembre 2022 relatif à la fourniture du matériel informatique (photocopieurs, imprimantes, scanners) pour les services centraux et extérieurs de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, en procédure d'urgence, pour un montant de FCFA HTT 53 935 000 (cinquante-trois millions neuf cent trente-cinq mille) et un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations :

- PCA
- CIPM-AG.SPI
- DFC
- DAG/SM
- DECT



Yaoundé, le 21 DEC. 2022

*Noël Alain Olivier Mekulu
Mvondo Akame*